

Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

Vie institutionnelle/Participation d'élus au rendez-vous des mobilités à la Réunion

Séance du 13/03/2025

2^{ème} convocation

Délibération n° 19

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 15

Absents : 25

Votants : 15

- dont « pour » : 15

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, suite à l'absence de quorum constaté le samedi 08 mars 2025, convoqué le jour même, s'est réuni sur 2^{ème} convocation le jeudi 13 mars 2025 à 07 heures 30 minutes au Pôle d'Excellence Rurale à Coconi, sous la présidence de M. Saïd Maanrifa IBRAHIMA.

Présents :

IBRAHIMA Saïd Maanrifa, MADI OUSSINI Mohamadi, AHMED COMBO Papa, ALLAOUI Mohamed, CHANRANI Daoudou, RAMA Ahmed, MDALLAH Anlamati, ATTIBOU Zaïnati, MIKIDADI Madihali, MOHAMED Zaïnaba, RIDHOI Zaïnabou, FARADJI Saindou, BOINA Rifay Raim, CHANFI Bibi, YSSOUMAIL AHAMADI.

Absents :

ABDOU ELOIHIDE Dhatia, ABDALLAH Houssamoudine, ABDOU Mohamed, BOINA M'ZE Salim, ABDALLAH Oidhuati, BACAR Inchaty SOILIH, AMBDI Youssouf, YSSOUFI Chaïdati, BOURA Zaounaki Fatima, ISSOUFI Ramadani, ABDOURAHAMANE Céline, BOINAIDI Habachia, MADI Fatima, ABDOU Fatima, ADAM Ahmed, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, SIAKA Ahamada, MROIVILI MOILIM Amina, SAID Mariame, ANDJILANI Housseni, ABDOU COLO Nassuhati, MOHAMED M'ROUDJAE Issoufa, MROIVILI Mohamed Moindjie, BOURA MCOLO Vita.

Secrétaire de séance : MOHAMED Zainaba

Après le succès d'une 1^{ère} édition qui s'est déroulée en Martinique en mai 2023, AGIR Transport organise le 2^e RDV des Mobilités des Outre-mer **du 31 mars au 2 avril 2025 à La Réunion.**

Souvent confrontés à des enjeux similaires, les collectivités territoriales d'Outre-mer ont souhaité se rencontrer régulièrement au sein d'AGIR afin d'échanger sur leurs réalisations et leurs projets de mobilité tout en bénéficiant d'un apport d'expertise opérationnelle.

Les représentants des autorités organisatrices de la mobilité (AOM) de Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, Nouvelle Calédonie, Saint Martin, Tahiti, sont donc attendus à **La Réunion** pour cette nouvelle édition du RDV des mobilités en Outre-mer.

Cet événement est organisé par AGIR Transport avec le soutien de la **région Réunion**, du **Syndicat Mixte Ile de la Réunion Mobilités** et en partenariat avec les **AOM de l'Ile de La Réunion**.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide

- La participation des personnes ci-après dénommées au Rendez-vous de mobilités prévu à la Réunion du 31 mars au 02 avril 2025 :
 - Monsieur RAMA Ahmed,
 - Et Monsieur ALLAOUI Mohamed
- La prise en charge par la 3CO des frais suivants liés à ce déplacement :
 - Les frais de transport aérien (Dzaoudzi/Saint-Denis),
 - Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sur place selon les montants définis par arrêté ministériel et dans la limite maximale d'une arrivée la veille et d'un départ le lendemain de la manifestation.
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte et à prendre toute décision nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré le 13/03/2025

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme au registre

Le président de la 3CO

 **M. IBRAHIMA Saïd Maanrifa**
Président de la Communauté
des Communes du Centre Ouest

Signé par : Saïd Maanrifa IBRAHIMA
Date : 18/03/2025
Qualité : Président